

**Procès-verbal  
de la RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de L'ÉCOLE BRASSARD — SAINT-PATRICE (MAGOG)  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

Le 28 avril 2015

Procès-verbal de la 5<sup>e</sup> réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Brassard/Saint-Patrice, tenue au local 111 de la bâtisse Brassard, le 28 avril 2015, à 18 h.

**PRÉSENCES**

Mesdames

Julie Veilleux	Présidente
Sophie Vincent	Vice-présidente
Marie-Josée Lebleu	Parent
Angela Elias	Directrice
Diane Caron	Enseignante
Nicole Champigny	Enseignante
Élaine Lajoie	Enseignante
Véronica Franco	Enseignante
Valérie Giguère	Responsable du service de garde

Monsieur Sébastien Hénault Parent

**ABSENCES**

Madame Annie Claude Dépelteau	Parent
Monsieur Keith Ethier	Parent

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 10**

**2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE DE LA RÉUNION**

Il est proposé par Madame Valérie Giguère que Madame Véronica Franco agisse à titre de secrétaire de la séance du 28 avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CÉ-14/15-31**

**CÉ-14/15-32**

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Nicole Champigny d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre du 17 mars 2015
5. Organisation scolaire 2015-2016
6. Réaménagement de l'école
7. Établissement des balises pour les frais chargés aux parents
8. Profil de compétence de la direction
9. Consultation sur les critères de répartition des ressources entre les établissements de la CS des Sommets
10. Règles de régie interne du service de garde
11. Comité de parents
12. Correspondance
13. Points divers
  - a. Sorties cinquième année (Santé Globale)
14. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 17 MARS 2015**

- Considérant que les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 17 mars 2015;

Il est proposé par Madame Sophie Vincent d'adopter le procès-verbal de la séance du 17 mars 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivi au procès-verbal du 17 mars :

Un nouveau choix de profil s'ajoute au 3<sup>e</sup> cycle 2015-2016 celui du profil scientifique.

### **5. ORGANISATION SCOLAIRE 2015-2016**

Mme Elias dépose les données à ce jour au niveau de l'organisation scolaire. Ce portrait évoluera jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Madame Lebleu se questionne sur la manière de former les groupes du 3<sup>e</sup> cycle selon les profils et sur les effets que la disparition éventuelle de deux groupes de santé globale peut entraîner. Monsieur Hénault propose de faire la distribution du sondage d'intérêts auprès des élèves et ensuite former les groupes.

**CÉ-14/15-33**

## 6. RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE

Mme Elias nous présente les principaux travaux réalisés et ceux qui sont en cours de réalisation.

Les travaux se déroulent assez bien et nous pourrions avoir accès au 4<sup>e</sup> étage possiblement à partir de la mi-mai.

Madame Vincent propose de faire le dernier conseil d'établissement au pavillon Saint-Patrice afin de prendre connaissance des travaux.

## 7. ÉTABLISSEMENT DES BALISES POUR LES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Les membres du conseil d'établissement étudient la proposition déposée par la direction de l'école et conviennent de la proposition suivante :

Mme Elias dépose le portrait des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2015-2016. Comme l'année en cours, il est proposé d'ajouter les coûts reliés aux sorties éducatives sur le montant des frais chargés aux parents afin d'éviter de cotiser les parents en cours d'année. Ces montants devront être respectés par le personnel enseignant lors de la planification de leurs sorties. Les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle qui souhaitent faire des sorties supplémentaires pourront le faire en présentant leur demande au CÉ. Les demandes de moyens de financement seront autorisées uniquement pour les groupes du 3<sup>e</sup> cycle.

Il a été convenu de permettre le paiement en trois versements tel que l'année en cours.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Hénault d'approuver les frais chargés aux parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## 8. CONSULTATION SUR LE PROFIL DE COMPÉTENCES DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Les documents relatifs au profil de compétences ont été transmis par courriel.

Les membres du CÉ font davantage ressortir les compétences suivantes qui, selon eux, s'avèrent essentielles pour rencontrer les exigences du milieu ainsi que les cibles du plan de réussite :

CÉ

En accord avec les modifications suivantes :

- Présence sur le terrain, contact avec les enfants, les membres du personnel et la communauté.

**CÉ-14/15-34**

**CÉ-14/15-35**

- Attention particulière à l'accueil et l'intégration des différentes nationalités.
- Préoccupation et implication sur la transition garderie/préscolaire.
- Transparence , communication et confiance.
- Processus de consultation, prendre le pouls des intervenants.
- Leadership assumé.
- Être à l'écoute des préoccupations des parents, favoriser la communication.
- Avoir la capacité de s'adapter au(x) changement(s).
- Expérience significative essentielle.
- Vision systémique et capacité à gérer des dossiers complexes.
- Privilégier une direction qui gardera le cap sur les aspects pédagogiques et sur les besoins des élèves.

## **9. CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CS DES SOMMETS :**

- Considérant l'article 275 qui prévoit que la commission scolaire doit consulter les conseils d'établissement avant d'établir les objectifs et les principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre établissements;
- Considérant que cette répartition doit être effectuée de manière équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements et les conventions de partenariat et de réussite éducative établis entre le ministre et la commission scolaire, la commission scolaire et ses établissements.

Le document est déposé et les membres du conseil d'établissement se prononcent dans le cadre du rapport de consultation proposé par la commission scolaire :

Voici la synthèse des avis ou des opinions :

Les membres du conseil d'établissement sont en accords avec le rapport de consultation.

## **10. RÈGLEMENTS DU SERVICE DE GARDE**

Mme Valérie Giguère présente les modifications qu'elle souhaite apporter au document relatif aux encadrements du service de garde.

Mme Elias nous expose que la commission scolaire a fait un travail pour arrimer les pratiques au sein de tous nos services de garde. Il est donc impératif de tenir compte des recommandations de la CS dans l'élaboration de nos encadrements école.

## **11. COMITÉ DE PARENTS**

Aucune nouvelle du comité de parents.

**CÉ-14/15-36**

**CÉ-14/15-37**

## 12. CORRESPONDANCE

Soirée des bénévoles, Leucan, Imagimage et Francine Blanchette (photos scolaires).

## 13. POINTS DIVERS

A- Sorties cinquième année « Santé Globale »

Il est proposé par Monsieur Sébastien Hénault d'accepter les propositions de sorties de 5<sup>e</sup> année du profil Santé globale.

## 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Valérie Giguère que la séance soit levée. Il est 20 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Présidente

---

Directrice